

Question de Mme Nagy, Conseillère communale, concernant la gestion et l'entretien du cimetière de Neder-over-Heembeek

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy pour poser sa question.

Mme Nagy.- Monsieur le bourgmestre, nul n'ignore l'état déplorable du cimetière de Neder-over-Heembeek. Il me revient que le personnel chargé de la maintenance et des visites au cimetière est régulièrement absent.

Les conséquences de ces absences sont nombreuses. Les visiteurs trouvent souvent porte close, et ce durant les jours et heures d'ouverture comprises entre 8 heures 30 et 16 heures 30. Il est difficile, dans ce cas, d'obtenir des renseignements.

Un manque d'entretien régulier entraîne une dégradation importante de l'état général et de l'allée d'accès au cimetière. Cela représente un réel danger de chute pour les visiteurs.

J'aurais souhaité poser un certain nombre de questions relatives à cette situation. À combien de personnes s'élève l'équipe du personnel pour le cimetière de Neder-over-Heembeek ? Comment est organisé le travail à effectuer dans le cimetière ? À quoi est dû, selon vous, l'état de délabrement dans lequel est plongé le cimetière aujourd'hui ?

Pourriez-vous m'indiquer les solutions que vous comptez apporter à cette situation ?

Il est essentiel, d'après moi, d'offrir un service et un lieu exemplaires aux personnes désirant honorer la mémoire de leurs défunts ou simplement y trouver un lieu de promenade. Il y va du respect minimum dû à tout un chacun. Il ne faut pas oublier que le citoyen paie déjà des sommes assez importantes dans ces moments-là pour avoir le droit d'obtenir ensuite satisfaction...

Je vous remercie pour vos réponses.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Mampaka.

M. Mampaka, échevin.- Monsieur le bourgmestre, sans vouloir faire un jeu de mots, ce problème est un des clous de mon cercueil !
(*Sourires*)

Selon une ancienne répartition des tâches, établie lorsque le service des espaces verts disposait d'un personnel plus nombreux, la surveillance et l'entretien horticole des cimetières de Neder-over-Heembeek et de Haren incombait, à l'époque, au service des espaces verts.

Ce point doit cependant être prochainement modifié dans la pratique de tous les jours et transféré officiellement au service de la démographie. Les fonctionnaires ont déjà organisé une réunion de travail entre les deux services et les cabinets concernés et une prochaine réunion se tiendra le 20 mai.

À l'heure actuelle, l'ouverture et la fermeture du cimetière, bien qu'officiellement à charge des espaces verts, sont assurées par les porteurs du service de la démographie. Ce système a été mis en place il y a environ deux mois.

Le manque chronique d'effectifs explique parfois l'entretien insuffisant. Avec le soutien de mon collègue Philippe Close, échevin du personnel, un examen de recrutement est lancé pour remédier à cette situation.

Il faut savoir que deux catégories de personnes travaillent dans les cimetières. Il y a les fossoyeurs pour lesquels une formation particulière est prévue, mais pas un diplôme. Par contre, nous manquons cruellement de jardiniers qui doivent avoir un diplôme qualifié. Malheureusement, les jardiniers diplômés se tournent vers le secteur privé. Nous essayons actuellement de trouver une parade à cette situation.

En attendant le recrutement du personnel supplémentaire, les équipes

ont fusionné et se répartissent le travail de la manière suivante : Les fossoyeurs et jardiniers du cimetière de Laeken travaillent également au cimetière de Neder-over-Heembeek. Les fossoyeurs et jardiniers du cimetière d'Evere travaillent également dans celui de Haren. Les équipes responsables des cimetières de Laeken et de Neder-over-heembeek sont composées pour l'instant d'un assistant technique, d'un chef d'équipe, de quatre fossoyeurs (en fait 3,5 fossoyeurs), d'un aide-fossoyeur, de deux ouvriers jardiniers.

D'après l'inventaire que j'ai demandé aux services, il manque aujourd'hui 9 personnes au cadre prévu pour tous nos cimetières.

Pour conclure, un processus de recrutement a été lancé. Le Collège s'occupe sérieusement de cette question. Des propositions concrètes sont sur la table, qui devraient déboucher sur des solutions.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Fassi-Fihri.

M. Fassi-Fihri, échevin.- La situation est quelque peu complexe.

Comme vous le savez certainement, le cimetière de Neder et, de façon plus générale, l'ensemble des cimetières de la Ville (Neder, Laeken, Haren et Evere) sont gérés par le département de la Démographie pour ce qui concerne l'aspect administratif, et par le département des Travaux et Voiries pour ce qui concerne l'entretien.

Nous avons retrouvé un document de 1990, répartissant les compétences dans le détail. Le gardiennage des cimetières de Bruxelles et de Laeken et des dépôts mortuaires de l'Institut de médecine légale est effectué par le service de la Démographie. Le gardiennage de Neder-over-Heembeek, par contre, est pris en charge par le service des Travaux et Voiries. C'est ce qui explique la complexité du système. Nous avons décidé, avec la nouvelle direction générale de la Démographie et les responsables des différentes administrations concernées, de revoir cette organisation interne. Lors de la réunion prévue le jeudi 20 mai prochain,

nous essaierons de mettre tout cela à plat et de trouver une organisation plus efficace.

Le département de la Démographie a décidé, il y a quelques semaines et suite à plusieurs interpellations de citoyens, de prendre en charge l'ouverture et la fermeture du cimetière de Neder-over-Heembeek. Ainsi, l'ouverture à 8 heures 30 et la fermeture à 16 heures 30 sont assurées à ce jour.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy pour une réplique.

Mme Nagy.- Si j'entends bien, la situation va s'améliorer. Mais, franchement, s'il faut donner toutes ces explications sur l'organisation des services, pour expliquer que l'entretien n'est pas effectué correctement, il ne faut pas s'étonner que les gens se posent des questions sur le service public, sur la capacité des politiques à gérer les affaires publiques. Les gens attendent que leur cimetière soit entretenu. J'espère que ce sera fait. Je me suis laissé dire que le cimetière n'était plus fermé tous les soirs comme auparavant. Les visiteurs retrouvent donc le cimetière ouvert le matin...

M. Fassi-Fihri, échevin.- Non, il y a bien ouverture et fermeture par le système que je vous ai décrit. C'est pour rendre le système plus lisible et plus efficace que nous sommes en train de réorganiser le service.